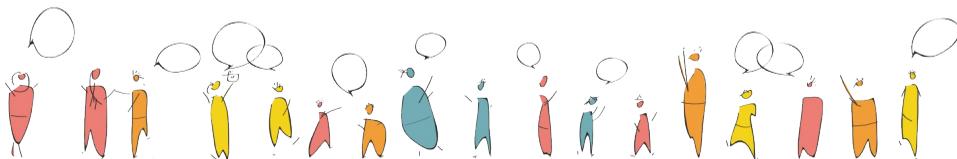




TROC DE PLANTES ET CONFITURES

Dimanche 31 mai 2015

9h-13h – place de la mairie - Goncelin



LE PRINCIPE DU TROC :

Vous apportez des plants, graines, fleurs, légumes, vivaces, arbustes, bulbes... et confitures pour les troquer contre d'autres, sans échange d'argent.

Vous pouvez échanger des confitures, les faire goûter, et aussi, et surtout : échanger vos recettes !

Vous pouvez aussi venir les mains vides, ce moment permettra de partager vos trucs, astuces et savoir faire.

RÈGLEMENT DU TROC :

Vous êtes troqueurs : vous êtes accueillis, informé du présent règlement et installé par un membre de l'association dans l'espace réservé au troc.

Les plants doivent être étiquetés et en bonne santé, prêt à être repiqués. Les graines, bulbes... doivent être conditionnés et étiquetés. Vos confitures doivent être correctement étiquetées avec les contenu et l'année. Du papier et des stylos sont disponibles à l'accueil du troc.

Chacun a la possibilité de choisir un ou plusieurs plants parmi ceux exposés. Il négocie alors son troc avec le donneur de ces plants.

Les échanges de plants entre donneurs sont sans aucun échange d'argent.

Les non troqueurs peuvent emporter des plants, ils feront un don à leur convenance à l'association le Rif organisatrice de ce troc.

À la fin du troc, tous les plants restants et non récupérés seront conservés par le Rif et mis à la disposition des jardins partagés de Goncelin.